

EN MARCHE VERS LA GRATUITÉ SCOLAIRE



CLASSE

(COIN CHERRIER ET LAFONTAINE)

22

PARC LAFONTAINE, 14H, SEPTEMBRE

EN MARCHE VERS LA GRATUITÉ SCOLAIRE



CLASSE

(COIN CHERRIER ET LAFONTAINE)

22

PARC LAFONTAINE, 14H, SEPTEMBRE

LE 22 SEPTEMBRE, MANIFESTONS POUR UN PROJET DE SOCIÉTÉ : LA GRATUITÉ SCOLAIRE!

Nous avons réalisé l'hiver dernier l'un des plus gros mouvements de contestation qu'a connue l'histoire du Québec. Ce mouvement nous a bien servi car, à terme, on constate que le gouvernement est effectivement revenu sur sa décision d'augmenter les frais de scolarité.

Par contre, la stratégie péquiste ne s'arrête pas là. Ce nouveau gouvernement a l'intention de tenir un sommet sur l'éducation pour parler principalement de la question du financement de l'éducation, notamment par la contribution étudiante.

Si nous avons mené cette lutte avec tant de détermination, c'est parce que nous savions que nous ne nous battions pas pour un simple montant, mais plutôt pour un principe : le droit à l'éducation, le droit d'avoir accès aux connaissances et aux compétences qui nous permettent de comprendre le monde et de le changer!

Le droit à l'éducation passe par la gratuité scolaire comme mesure sociale afin de permettre un accès égalitaire à l'enseignement, du niveau primaire au niveau postsecondaire, et ce peu importe le revenu familial. Cela doit devenir un choix collectif! Nous savons que ce projet est réaliste car, d'un côté, les différentes études estiment le coût de l'application d'une telle mesure entre 400 et 700 millions tandis que, de l'autre, de simples mesures fiscales comme la réintroduction de la taxe sur le capital des entreprises financières à 1,2 % rapporteraient 709 millions au trésor québécois. Ainsi, pour que ce projet voie le jour, il faut simplement de la volonté politique!

LE 22 SEPTEMBRE, METTONS NOTRE PROJET DE L'AVANT!

LE 22 SEPTEMBRE, MANIFESTONS POUR UN PROJET DE SOCIÉTÉ : LA GRATUITÉ SCOLAIRE!

Nous avons réalisé l'hiver dernier l'un des plus gros mouvements de contestation qu'a connue l'histoire du Québec. Ce mouvement nous a bien servi car, à terme, on constate que le gouvernement est effectivement revenu sur sa décision d'augmenter les frais de scolarité.

Par contre, la stratégie péquiste ne s'arrête pas là. Ce nouveau gouvernement a l'intention de tenir un sommet sur l'éducation pour parler principalement de la question du financement de l'éducation, notamment par la contribution étudiante.

Si nous avons mené cette lutte avec tant de détermination, c'est parce que nous savions que nous ne nous battions pas pour un simple montant, mais plutôt pour un principe : le droit à l'éducation, le droit d'avoir accès aux connaissances et aux compétences qui nous permettent de comprendre le monde et de le changer!

Le droit à l'éducation passe par la gratuité scolaire comme mesure sociale afin de permettre un accès égalitaire à l'enseignement, du niveau primaire au niveau postsecondaire, et ce peu importe le revenu familial. Cela doit devenir un choix collectif! Nous savons que ce projet est réaliste car, d'un côté, les différentes études estiment le coût de l'application d'une telle mesure entre 400 et 700 millions tandis que, de l'autre, de simples mesures fiscales comme la réintroduction de la taxe sur le capital des entreprises financières à 1,2 % rapporteraient 709 millions au trésor québécois. Ainsi, pour que ce projet voie le jour, il faut simplement de la volonté politique!

LE 22 SEPTEMBRE, METTONS NOTRE PROJET DE L'AVANT!